

# Les partenaires sociaux appelés à régler le conflit chez ISS

**GRÈVE** • *François Longchamp suggère à la commission tripartite d'étendre la convention collective du nettoyage à ISS Aviation.*

## **MICHEL SCHWERI**

Une issue pourrait se profiler dans le conflit opposant le Syndicat des services publics à l'entreprise de nettoyage ISS Aviation à l'aéroport. Le Département de la solidarité et de l'emploi va intervenir, a communiqué hier son chef François Longchamp. Mais pas directement; il passera par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi, la commission tripartite du canton qui regroupe l'Etat ainsi que les partenaires patronaux et syndicaux faïtières. Le ministre a annoncé cette intention dans une lettre envoyée aux deux parties le 30 juillet.

Lors de la prochaine séance du 3 septembre, François Longchamp saisira l'instance tripartite d'une double proposition, indique la missive. En priorité, il demande aux partenaires sociaux de déterminer si la convention collective étendue couvrant déjà le secteur du nettoyage à Genève serait aussi applicable au nettoyage d'avions. Cette solution a les faveurs du conseiller d'Etat en raison de sa rapidité d'exécution. Il suffirait en effet

d'une séance pour valider l'extension du champ d'application de cette convention à l'entreprise ISS Aviation, fait-il valoir en commentant sa démarche.

## **Garantir une couverture**

Si toutefois trop de particularités techniques empêchent cette solution, François Longchamp suggère alors aux partenaires sociaux de mandater l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail pour déterminer les usages professionnels propres à ce secteur d'activité. Les conditions de travail de trois entreprises actives dans ce domaine à l'Aéroport international de Genève seraient comparées pour en déduire le socle minimal en dessous duquel ISS ne pourrait engager de personnel. Cette compilation devra ensuite être adoptée lors d'une réunion ultérieure de la commission tripartite.

Dans les deux cas, l'Etat annonce d'emblée qu'il vérifiera l'application de la décision chez ISS Aviation, espérant ainsi mettre un terme au litige.

Un accord trouvé dans l'intervalle rendrait caduque l'intervention du Conseil de surveillance du marché de l'emploi, s'empresse de préciser la lettre du ministre. Car le but de ce dernier est de garantir des conditions de travail régulées au sein des entreprises de l'aéroport, si possible via le partenariat social.

## **Tous d'accord(?)**

Cette démarche inhabituelle du gouvernement est justifiée par le blocage de la situation. Depuis presque un mois, treize salariés font grève contre la dénonciation de leur ancienne convention collective de travail et son remplacement par des contrats de travail individuels, lesquels ont actuellement été contresignés par 125 employés. Conciliation, médiation ou arbitrage ont échoué ou ont été refusés, plusieurs procédures judiciaires sont en cours et le vide conventionnel touchant les grévistes dépasse les trente jours sans qu'une issue favorable se dessine à l'horizon, résume la lettre.

Les deux parties saluent l'initiative de François Longchamp. ISS Aviation se dit «enchantée» de l'intervention publique. La procédure proposée mettra en lumière la qualité des conditions de travail proposées par l'entreprise depuis le 1<sup>er</sup> juillet, affirme son communiqué. Ce dernier assure que les revenus du personnel fixe dépassent d'environ 10% ceux de la convention collective genevoise du nettoyage et que les salaires horaires des auxiliaires sont 16% plus élevés.

En face, le Syndicat des services publics «salue» aussi l'intervention étatique. Mais le nettoyage d'avions serait «totalement différent» des ménages de bureaux, certifie son communiqué, rendant impossible l'application de la convention collective genevoise du nettoyage. Pour le syndicat, les conditions à appliquer doivent être plutôt inspirées de la convention collective de Swissport, l'entreprise concessionnaire envers l'Aéroport et qui soustrait son mandat à ISS. |



Manifestation des grévistes d'ISS, le 21 juillet. Ils protestent contre la dénonciation de leur convention collective de travail. JPDS